



## ACTION PLANTATION DE HAIES

# Forum Développement Durable du Pays Tolosan

Mardi 17 janvier 2012 - VERFEIL

Action soutenue  
financièrement par



dans le cadre du



en partenariat  
technique avec



## OBJECTIFS

**Le programme de plantation de haies est un des volets de la politique du Conseil Général en faveur de l'espace rural permettant:**

- la restauration des continuités écologiques,
- le maintien de la biodiversité dans l'exploitation agricole,
- la préservation des sols et de la qualité des eaux,
- la prévention des risques d'érosion et d'inondation,

**par la plantation linéaire d'espèces végétales locales et champêtres alternant les strates arborées et arbustives sous paillage dégradable.**



## CONDITIONS À REMPLIR

Le programme s'adresse aux **personnes publiques ou privées soumises au régime social agricole (MSA<sup>1</sup> ou GAMEX<sup>2</sup>)**:

- **Personnes privées** (propriétaire exploitant, fermier, propriétaire foncier),
- **Personnes publiques** (communes ou groupements de communes).

Les parcelles concernées sont **cadastrées en Haute-Garonne et inscrites à la MSA ou à la GAMEX.**

Le bénéficiaire doit justifier son **adhésion au régime social agricole pour l'année en cours.**

1 - Mutualité Sociale Agricole

2 - Groupement des Assureurs Maladie des Exploitants agricoles

## LA DÉFINITION DE L'AIDE

### L'aide du Conseil Général consiste en:

- **une visite technique** pour la définition du projet:
  - ✓ mesure du linéaire compris annuellement entre 100 et 1000 mL,
  - ✓ choix des végétaux, du paillage en fonction de l'objectif prioritaire et des séquences),
- **la fourniture (en décembre) des végétaux, des protections anti-gibier** si nécessaire, du **paillage** dégradable
- de la **pose du film dégradable** entre octobre et décembre.

### Le bénéficiaire participe au programme en:

- préparant le sol au début de l'automne,
- plantant les jeunes végétaux de décembre en février,
- en entretenant sa haie.



Conseil Général de la Haute-Garonne  
Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement  
1, bd de la Marquette  
31 090 Toulouse Cedex 9  
Tél. : 05 34 33 46 17